



54ème colloque
ASRDLF

5-7 juillet 2017, Athènes, Grèce



15th conference
ERSA-GR



Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation

Devenir des espaces agricoles proches de Beyrouth : entre normes et usages

Mme Carine LTEIF

Université Paul Valéry Doctorante

Zalka, rue Hadara, immeuble Boulos Inexistant Beyrouth Liban

carine.lteif@gmail.com; carine.lteif@etu.univ-montp3.fr

Mr Christophe- toussaint SOULARD

INRA UMR Innovation Chercheur

2 Place Pierre Viala 34060 Montpellier France

christophe.soulard@inra.fr

Référence à la session / reference to the session

Session 23- Confrontation des normes et des usages dans les espaces ouverts métropolitains

Résumé / Summary

Mots-clés :

Agriculture urbaine, agriculture périurbaine, foncier, waqf, Liban.

Résumé :

Le littoral libanais forme un cordon d'urbanisation quasi-continu. Où elle subsiste, l'agriculture littorale est très productive (Tohme-Tawk, 2003). Cependant, elle est peu soutenue, sinon par une politique agricole faible qui s'intéresse surtout aux plaines agricoles éloignées de Beyrouth. Les espaces agricoles périurbains sont en forte régression (Nasr & Padilla, 2004). On peut dès lors s'interroger sur les ressorts de leur maintien.

Explorant ce problème, notre communication porte sur le rôle des statuts fonciers des espaces agricoles métropolitains de Beyrouth. En effet, ces espaces ne sont pas protégés par les politiques d'aménagement qui, quand elles existent, ne sont pas appliquées (Verdeil, 2004). L'agriculture y occupe deux types de terres privées : i) propriétés privées individuelles qui conservent une mise en valeur agricole confiée à des agriculteurs locataires ; ii) propriétés privées collectives d'inspiration religieuse, nommées waqfs. Détenus par des couvents chrétiens ou par des communautés musulmanes, ces waqfs sont des biens fonciers inaliénables, formes de « consécration perpétuelle d'un bien dédié à des œuvres charitables selon des modalités toutes spéciales » (Kilzi, 2002). On s'interroge sur les effets de ces statuts fonciers sur le maintien de l'agriculture proche de Beyrouth. Les waqfs offrent-ils des cadres fonciers protecteurs de l'agriculture ? Quelles normes les régissent ? Quels usages s'y déploient ? Comment se répartissent les différents droits

afférant au foncier (Lavigne Delville, 2010).

Notre communication éclaire ces questions en comparant les dynamiques observées dans plusieurs espaces agricoles proches de Beyrouth. Les relations entre les normes et les usages que nous y observons, nous serviront de grille d'analyse. Par normes, nous comprenons l'ensemble de règles juridiques (formalisées) qui affectent la mise en valeur d'un espace agricole. Il peut s'agir de normes d'utilisation et d'aménagement du foncier agricole, de constructibilité de l'espace, ou de production (ex : normes sanitaires). Nous avons aussi identifié des normes sociales, comme par exemple celle en vigueur au sein de l'église du Liban favorisant la production agricole sur des waqfs en vue de nourrir le clergé, notions alors très proches de celle « d'usages » qui désigne les règles et pratiques de l'utilisation d'un lieu.

La méthodologie consiste en une identification de sites agricoles qui subsistent à proximité de Beyrouth. Une exploration menée de proche en proche a permis d'identifier des exploitations agricoles opérant sur des terres privées et sur des waqfs. 17 exploitations ont été enquêtées afin de caractériser les rapports entre propriété et usages.

Un premier cas est celui d'un éleveur en zone industrielle au Nord de Beyrouth municipale. Les bâtiments d'élevage illégaux occupent une propriété privée et l'éleveur fait paître ses animaux sur des friches en attente de construction. Des arrangements entre acteurs permettent le maintien des activités. Un second cas est une exploitation maraîchère au Nord-est de Beyrouth municipale. La terre est louée à un grand propriétaire qui possède aussi des terres bâties. Un contrat annuel lie la famille au propriétaire depuis quarante ans. Face à la précarité, l'agriculteur a anticipé en achetant une terre de repli plus loin de Beyrouth. Un troisième cas est un couvent de l'ordre maronite libanais possédant des terres waqfs. Certaines sont cultivées, d'autres sont louées. Les contrats sont des locations sur 3, 6 ou 9 ans décidées par les moines du couvent ou par le Vatican pour des locations plus longues. L'enquête révèle un réinvestissement agricole pour alimenter le couvent, et pour exercer un pouvoir territorial dans un contexte multiconfessionnel. L'église grecque-orthodoxe au Liban offre aussi des terres waqfs louées à des fins agricoles par des contrats plus longs, variant selon le type de cultures. Les contrats sont gérés par les archevêchés.

Ces différents cas renseignent sur quelques relations entre normes et usages sur les espaces agricoles métropolitains de Beyrouth. L'informalité, l'illégalité et les arrangements entre acteurs permettent le maintien d'activités d'élevage et d'abattage au Nord-est de Beyrouth. Des projets d'aménagement routier inachevés offrent des ressources spatiales temporaires pour l'agriculture ou le pâturage urbains. Dans le cas de waqfs où la vente de terres est interdite (propriété inaliénable), les récits d'interviewés montrent que des ventes ont eu lieu dans le passé. Toutefois, ces normes d'usages peuvent maintenir l'agriculture quand ces terres servent à l'alimentation, à l'exercice d'un pouvoir territorial, et pour empêcher l'exode de chrétiens. Au niveau des contrats, l'exploitation de terres waqf semble offrir plus de sécurité foncière, avec des différences entre les interprétations des normes selon les ordres religieux.

En conclusion, les relations entre normes et usages sont marquées par les arrangements entre acteurs de la grande propriété privée, sans réelle régulation publique. Le Liban s'apparente aux jeux fonciers périurbains observés au Maghreb, différent de l'Europe où l'acteur public est davantage présent (Banzo et al., 2016). Ici, contournement de la norme juridique et « bricolage » du droit entre acteurs privés expliquent les dynamiques foncières de l'agriculture des espaces ouverts métropolitains.

Bibliographie / Bibliography

Références

Banzo, M., Perrin, C., Soulard, C.-T., Valette, E., & Mousselin, G. (2016). Rôle des acteurs publics dans

l'émergence de stratégies agricoles des villes. exemples en Méditerranée. *Economia e società regionale - Innovazione territoriale e agricoltura urbana*.

Chamussy, H., & Buccianti-Barakat, L. (2012). *Liban- Géographie d'un pays paradoxal*. Belin.

Kilzi, J. (2002). *Le cadastre, le registre foncier et les propriétés foncières au Liban*. Beyrouth : Chemaly

Lamy, S. (2010, Décembre). *Le droit de l'urbanisme au Liban*. Liban .

Lavigne Delville, P. (2010). Tenure security, formalization of rights, land regulation institutions and investments. For a broader conceptual framework. *Land Tenure Journal*, 1:5-33.

Middle East. (2016, September 19). Récupéré sur World Atlas: <http://www.worldatlas.com/webimage/countrys/me.htm>

Nasr, J., & Padilla, M. (2004). *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*. Delta.

Riachi, R. (2006). *Institutions et régulation d'une ressource naturelle dans une société fragmentée- Théorie et applications à une gestion durable*. France: Université de Grenoble .

Soulard C.-T., V. E.-C. (2017, February). Peri-urban agro-ecosystems in the Mediterranean: diversity, dynamics, and drivers. *Regional Environmental Change*- Springer.

Tohme-Tawk, S. (2003). *Localisation et dynamique spatiale des systèmes de cultures de la bande côtière au Nord de Beyrouth*. France: Institut national agronomique Paris-Grignon.

Verdeil, E. (2004). *La prise en compte de l'agriculture dans les plans d'urbanisme au Liban (1960-2000)*. Dans J. N. Padilla, *Interfaces : agricultures à l'Est et au Sud de la Méditerranée* (p. 429). Delta et IFPO.